

Image not found or type unknown



Contrat de travail et articles

Par **Christineraibow**, le **01/12/2011 à 15:21**

Bonjour,rnrnJ'ai été licenciée en juillet 2009, mon dossier est en cours aux Prud'hommes, je m'aperçois aujourd'hui que sur mon contrat de travail le numéro de l'article en référence au Code du Travail et la Convention Collective pour VRP est erroné.rnQuels sont mes recours ? merci.

Par **pat76**, le **01/12/2011 à 15:37**

BonjourrrnrnVous pourrez soulever le problème lors de l'audience au Conseil des Prud'hommes.rnrnVous avez un avocat?